

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruit et vibrations des infrastructures ferroviaires : quelles perspectives ?

L'association CidB présente le **colloque national Bruit et vibrations des infrastructures ferroviaires : quelles perspectives ?** qui se déroulera à Paris le **jeudi 16 novembre 2023**. Cet évènement a pour vocation de faire un état des lieux sur les connaissances en la matière et d'un débat sur les enjeux liés à la problématique des pics de bruit et de la gêne tactile.

Tout un chacun s'accorde à considérer qu'il est urgent de **décarboner le secteur du transport**. Ce qui suppose notamment de **développer le trafic ferroviaire**, celui de voyageurs comme celui des marchandises. Mais ce redéploiement vers le chemin de fer ne pourra se faire sans protéger correctement les riverains contre le bruit et les vibrations causés par le passage des trains.

En 2019, la loi d'orientation des mobilités (dite LOM) a d'ailleurs amorcé une démarche d'évolution réglementaire destinée à prendre en compte, respectivement, les pics de bruit et les nuisances générées par les vibrations. La question, cruciale, des indicateurs et des seuils, occupe tous les esprits. Car les enjeux sont de taille. Prenons l'exemple de la construction d'un immeuble à proximité d'une voie existante. La prise en compte des vibrations d'origine ferroviaire peut, dans certaines situations, nécessiter de recourir à des solutions de coupure vibratoire coûteuses, qui peuvent à elles seules raboter une large part de la marge d'un projet immobilier.

Le cas de la création ou de la modification significative de voies est encore plus complexe : en effet, l'intensité et la distance de propagation des vibrations en sous-sol – qui dépendent d'un nombre considérable de facteurs tels que la nature du sol, la technique de construction de l'immeuble, de son âge, etc. – sont très difficiles à prévoir à l'avance.

=>> Accéder au **programme**.

Lieu et date : Cité Internationale Universitaire de Paris, 17 Boulevard Jourdan, 75014 PARIS, France, jeudi 16 novembre 2023, de 9h à 17h30

Important : Le nombre de places étant limité, l'inscription à cette conférence est obligatoire sur www.cidb.org.

Le CidB est une association loi 1901, à but non lucratif, créée en 1978 et reconnue d'utilité publique depuis 2007. Il met en œuvre différents types d'actions pour faciliter la prise en compte du bruit et de ses effets sur l'Homme dans son environnement, à son domicile, au travail, à l'école, dans ses loisirs...

Contact presse : Justine MONNEREAU - 06.35.54.36.83 - justine.monnerEAU@cidb.org - www.cidb.org

Paris, le 15 septembre 2023